Image not found or type unknown

# Maintien de salaire arrêt maladie 3 mois

Par **Lolo1619**, le **11/06/2024** à **14:36**

Bonjour

suite à mon congé maternité mon medecin m'a prescrit un arret de travail du 1er mars 2024 au 31 mai 2024. Je suis cadre et dépend de la convention SYNTEC. J'ai eu le maintien de salaire à 100% sur les mois de mars et avril toutefois le maintien n'est pas effectif sur le mois de mai.
mon employeur doit il bien me verser 100% de mon salaire ? Doit il prendre en compte les jours d'arrêts maladie sur les 12 derniers mois ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés